

GT des effectifs TSEEAC d'automne 2025

Cette réunion dite « d'ajustement » avait pour objectif de faire un état des lieux des besoins dans les organismes de contrôle d'aérodrome et à la vigie trafic de Roissy – Charles-de-Gaulle.

À l'occasion de cette réunion, le SNCTA a fait le bilan de la CDM de printemps : contrairement à la vision de SDRH et de la DO, force est de constater qu'aucun appel d'air vers le contrôle n'a eu lieu. Le SNCTA a donc demandé une augmentation du volume de postes de contrôle en sortie d'école.

Les ressources disponibles

Pour ce GT des effectifs d'automne, les ressources disponibles étaient composées :

- ☀ de sorties GSEA avec l'affectation des élèves de la promotion GSEA 23A. Trois postes « contrôle » avaient été pré-affectés lors du dernier GT des effectifs de mars. La DO annonce, en séance, revoir ses choix au regard des besoins opérationnels de l'automne et offre deux postes supplémentaires, portant à cinq le nombre de postes « contrôle » pour cette promotion ;

- ☀ d'AVE. Dans le document, les AVE* sont soumis aux conditions précisées.

Par ailleurs, SDRH s'engage à étudier la possibilité d'ouvertures d'AVE supplémentaires dans le cas d'arrêts de formation qui interviendraient dans les prochaines semaines.

Les ressources affectées

SNA Océan Indien

	BO / OG	AVE	GSEA 23A	ER
Mayotte - Marcel Henry	6	0	0	0

Mayotte : le SNCTA demandait 2 ER, pour anticiper des départs à venir sur les prochaines CDM ainsi que l'ouverture d'un poste de chef CA. SDRH indique porter la demande auprès du secrétariat général. Concernant le poste de chef CA, la DO explique préférer le maintien d'un poste de chargé d'affaires s'occupant de Dzaoudzi depuis Saint-Denis de la Réunion. Le SNCTA conteste ce choix et réclame qu'il soit réexaminé.

SNA Centre-Est

	BO / OG	AVE	GSEA 23A	ER
Grenoble - Isère	9	0	0	0
Grenoble - Le Versoud	6	0	0	0
Lyon - Bron	10	0	0	0
Annecy - Meythet	6	1*	0	0
Saint-Étienne - Bouthéon	4	0	0	0

Annecy - Meythet : face à l'attractivité suscitée par les AVE ouverts à la CDM de printemps, la DO propose la transformation de la sortie GSEA en AVE*, liée à une situation médicale en suspend. Le SNCTA demandait 1 AVE non étoilé pour tenir l'objectif d'un OG +1 en prévision des JO d'hiver 2030.

SNA Nord

	BO / OG	AVE	GSEA 23A	ER
Albert - Bray	3	0	0	0
Châlons - Vatry	5	1	0	0
Le Touquet	6	1+1*	0	0
Merville - Calonne	6	0	0	0
Rouen	6	0	0	0

Châlons - Vatry : la DO transforme 1 poste GSEA en AVE.

Le Touquet : le SNCTA obtient un AVE* en cas de pourvoi du poste de chef CA en local.

SNA Nord-Est

	BO / OG	AVE	GSEA 23A	ER
Colmar - Houssen	5	0	0	0
Dôle - Tavaux	4	0	0	0

SNA Ouest

	BO / OG	AVE	GSEA 23A	ER
Caen - Carpiquet	8	1	0	0
Deauville	6	1	0	0
Dinard - Saint-Malo	6	0	0	0
Quimper - Pluguffan	6	1	0	0
Saint-Nazaire - Montoir	4	0	0	0

Caen : le SNCTA obtient 1 AVE pour lisser et anticiper les départs à venir, en particulier à l'occasion de la SP 2026.

Quimper : le SNCTA demandait 2 AVE et n'en obtient qu'un seul. Il conteste cette décision contraire au Protocole social.

SNA Région Parisienne

	BO / OG	AVE	GSEA 23A	ER
Pontoise	8	1	0	0
Tours - Val de Loire	4	0	0	0
Chavenay - Villepreux	8	1*	0	0
Lognes - Émerainville	9	2	0	0
Meaux - Esbly	6	2	1	0
Issy-les-Moulineaux	6	0	0	0
CDG Vigie trafic	38	1	0	0
Saint-Cyr-l'École	8	1	0	0
Toussus-le-Noble	16	2+1*	1	0

Chavenay : le SNCTA demandait 1 AVE pour lisser les départs à venir, en particulier à l'occasion de la SP 2026. Il obtient un AVE*, en cas de pourvoi du poste de chef CA en local.

Lognes : le SNCTA demandait 1 AVE et 1 GSEA pour atteindre un OG +1. Il obtient 2 AVE.

Meaux : au regard des résultats de la CDM de printemps et du sous-effectif très important sur le terrain, le SNCTA demandait 2 GSEA et 1 AVE. Il obtient 1 GSEA et 2 AVE.

CDG Vigie trafic : 1 AVE est ouvert dans un contexte de réorganisation du service.

Saint-Cyr-l'École : le SNCTA demandait 1 GSEA + 1 AVE pour compenser un départ en retraite (non parvenu jusqu'à SDRH).

Toussus-le-Noble : le SNCTA obtient 1 GSEA et 2 AVE pour atteindre un OG +1. Il obtient également un AVE* en cas de pourvoi du poste de chef CA en local.

SNA Sud

	BO / OG	AVE	GSEA 23A	ER
Agen - La Garenne	5	0	0	0
Brive - Souillac	5	0	0	0
Carcassonne - Salvaza	6	0	0	0
Muret - L'Herm	6	0	0	0
Rodez	6	1	0	0
Toulouse - Lasbordes	6	0	0	0

SNA Sud-Est

	BO / OG	AVE	GSEA 23A	ER
Calvi - Sainte-Catherine	8	1*	1	0
Cannes - Mandelieu	16	0	0	0
Figari - Sud Corse	12	0	2	0

Lors du GT des effectifs de printemps, le SNCTA avait obtenu la confirmation que les 2 terrains corses seraient, à l'avenir, alimentés à OG +1 pour anticiper le *turn-over*.

Calvi : le SNCTA obtient 1 GSEA et 1 AVE* pour compenser le départ en retraite du chef CA.

Figari : pour anticiper le passage imminent du BO à 12, 2 GSEA sont affectés.

SNA Sud-Ouest

	BO / OG	AVE	GSEA 23A	ER
Bergerac - Roumanière	6	0	0	0
Biscarrosse - Parentis	4	0	0	0
Châteauroux - Déols	3	0	0	0

SNA Sud-Sud-Est

	BO / OG	AVE	GSEA 23A	ER
Perpignan - Rivesaltes	11	1	0	0
Aix-les-Milles	7	0	0	0
Avignon Caumont	9	0	0	0
Nîmes	10	0	0	0
Béziers Vias	6	0	0	0

Perpignan : le SNCTA demandait 2 AVE pour compenser un arrêt de formation et anticiper une nouvelle augmentation de BO. DO et SDRH n'en accordent qu'un, préférant attendre l'évolution des travaux sur le tour de service.

Aix : le SNCTA demandait 2 AVE pour compenser un départ en retraite (non parvenu jusqu'à SDRH) et pour conserver l'OG +1 lié à la présence d'une sportive de haut niveau. Il demande à SDRH de revoir les données locales.